**SE PRENDRE EN CHARGE**

**La Convention relative aux droits des personnes handicapées (CDPH) et le Protocole facultatif (PF) -**Thème du troisième webinairede notre série Se prendre en charge.

**Conférenciers**

* Steven Estey, coordonnateur national par intérim du CCD, a été agent des droits de la personne de l’Organisation mondiale de personnes handicapées (OMPH), une ONG basée au Canada qui, pendant plus de trente ans, s’est battue pour faire avancer les droits des personnes handicapées à travers le monde.

À partir de 2003 et jusqu’à l’heureux apogée des négociations en 2006, Steven a été conseiller de la délégation canadienne aux Nations Unies qui a rédigé la nouvelle Convention relative aux droits des personnes handicapées (CDPH). De 2007 à 2010, il a dirigé les initiatives de l’OMPH visant à inciter les gouvernements de la planète à tout d’abord signer puis ensuite ratifier la CDPH. Après son départ de l’OMPH en 2010, Steven s’est lancé dans de stratégiques projets visant à assurer l’efficace application de la CDPH , ici et dans le monde, et le plein exercice des droits des personnes en situation de handicapés.

Steve détient un baccalauréat en philosophie de St.Francis Xavier ainsi qu’une maîtrise en International Development Studies de Saint Mary’s, les deux universités de la Nouvelle-Écosse.

* Mariana Versiani, coordonnatrice du projet OP Lab du ARCH Disability Law Centre, Mariana soutient la mise sur pied d’une formation en droit international garantissant les droits des personnes en situation de handicap ainsi que l’application de ce droit au Canada. Mariana a commencé sa carrière au Brésil comme assistante judiciaire puis avocate de sociétés. Très polyvalente, elle a exercé divers autres rôles. De la photographie à la coordination des communications, son expertise couvre une vaste gamme de domaines thématiques.

Selon Mariana, le droit à la communication engendre la conscientisation et modifie le comportement. Elle puise délibérément dans ses compétences en communication pour contribuer à la justice sociale et à l’inclusion.

Le webinaire a initialement eu lieu le 5 février 2020 avec 46 participants en ligne.

**Le projet :**

Le Projet Se prendre en charge était dirigé par le Conseil des Canadiens avec déficiences (CCD) en partenariat avec l’Association nationale des étudiant(e)s handicapé(e)s au niveau postsecondaire (NEADS), Citizens with Disabilities - Ontario (CWDO), la Manitoba League of Persons with Disabilities (MLPD) et le Canadian Multicultural Disability Centre INC.

Ces webinaires faisaient partie d’un projet axé sur les droits des personnes handicapées au Canada et financé en 2019-2020 par Emploi et Développement social Canada.

Par des activités de renforcement de la capacité, ce projet crée une plus forte sensibilisation vis-à-vis de la Convention relative aux droits des personnes handicapées (CDPH), du Protocole facultatif (PF) et des mécanismes canadiens destinés à remédier à la discrimination subie par les personnes en situation de handicap.

Ce projet est articulé autour de trois pôles :

1. Des séances de formation face à face,
2. Une formation en ligne à progression auto-contrôlée sur la CDPH-PF, et
3. Une série de 10 webinaires.

Les webinaires Se prendre en charge ouvrent la voie sur les droits des personnes en situation de handicap au Canada.